

Ly **ÉE**
CARNOT
ROANNE



Formation hayon élévateur



Article R233-13-19

Abrogé par Décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. 9 (V)



La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et **des équipements de travail servant au levage** est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

En outre, **la conduite** de certains équipements présentant des risques particuliers, en raison de leurs caractéristiques ou de leur objet, **est subordonnée à l'obtention d'une autorisation de conduite délivrée par le chef d'entreprise.**

L'autorisation de conduite est tenue par l'employeur à la disposition de l'inspecteur du travail ainsi que des agents des services de prévention des organismes compétents de la sécurité sociale.



DEFINITION, UTILISATION :

Ce sont les systèmes d'aide à la manutention, embarqués sur véhicule.

Assurant la mise à niveau entre le sol et le plancher d'un camion, les hayons se plient à peu près à tous les besoins, avec une déclinaison de plusieurs modèles :

Hayons rabattables :

les plus simples, les moins chers, les plus rapides à mettre en œuvre, ils sont aussi susceptibles de monter dans des capacités élevées (au-delà de 3 000 kg)

Ils peuvent enfin se décliner en 1/2 hayon, avec une plate-forme ne desservant qu'une seule porte.



Hayons repliables : adaptés à une utilisation moins intensive, ils présentent l'avantage de libérer l'accès aux portes arrière qui peuvent être ouvertes sans nécessiter la descente de la plate-forme.

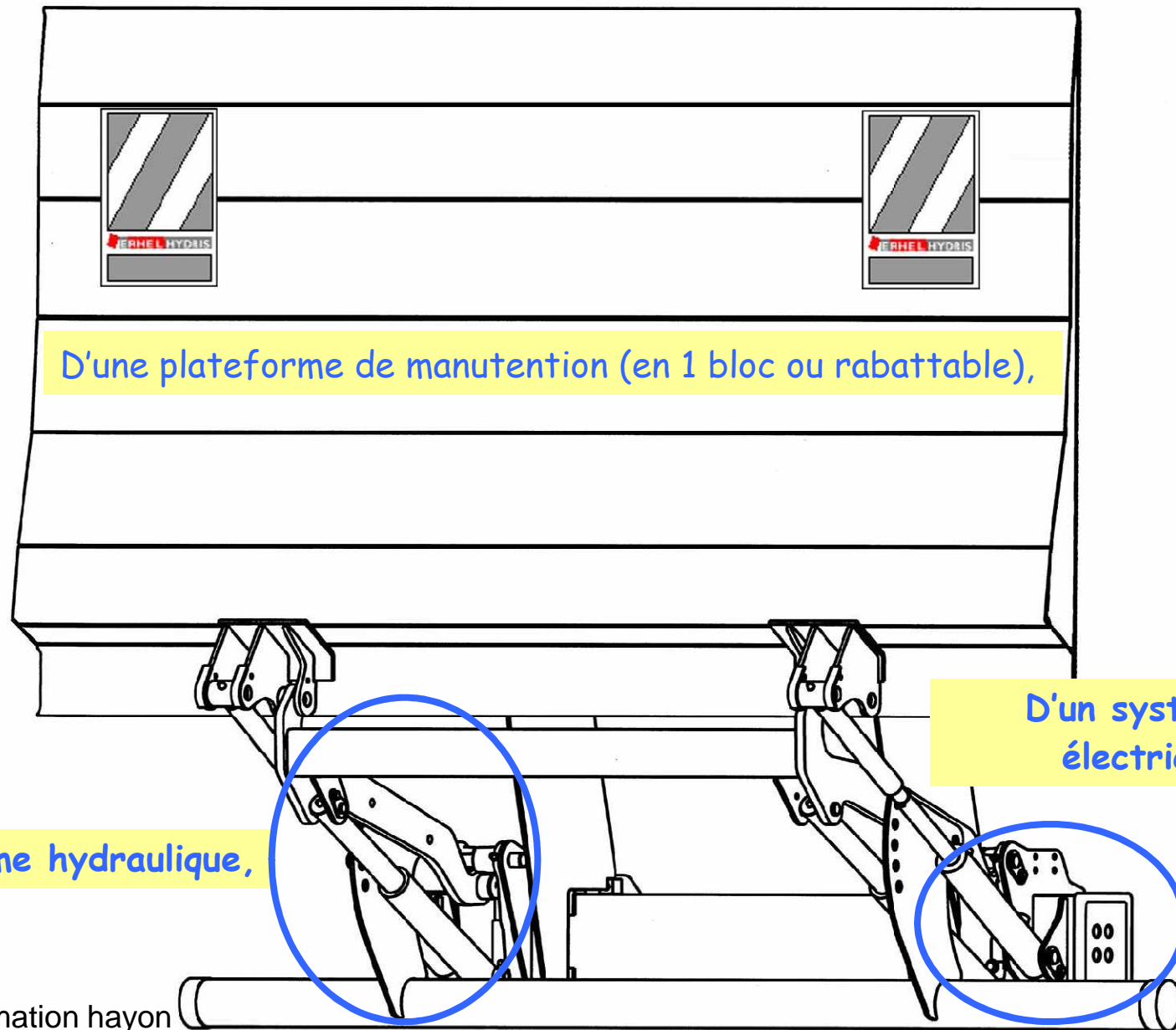


Hayons rétractables : ils libèrent aussi l'accès arrière mais se rétractent complètement dans le porte-à-faux, n'empiétant pas sur le gabarit hors tout et autorisent les mises à quai.

Hayons à colonnes : très prisés des Anglo-saxons, ils demandent des carrosseries présentant un cadre arrière pour le montage des glissières latérales. Leur emploi est surtout apprécié lorsqu'on doit desservir deux niveaux de chargement ou disposer d'une plate-forme de grande longueur.



CONSTITUTION D'UN HAYON :



CONTROLES :

Contrôles avant utilisation :

Avant de partir, le conducteur doit :

Contrôler:



- La présence du crochet de sécurité,
- La présence du certificat de contrôle périodique (inf à 6mois)
 - La présence des fanions de signalisation (2),
 - La présence de la clé de contact (hayon),
 - La présence de la télécommande,
 - La présence de 2 cônes de signalisation (conseillé).

Avant l'utilisation en charge :

Vérifier :



- Qu'il n'y a pas de fuite apparente du système hydraulique,
- Le bon fonctionnement des commandes
- Le fonctionnement de la télécommande Faire un essai "à vide"

Contrôles périodique

Rappel de la Réglementation :

"Les appareils de levage, autres que les ascenseurs et monte-charge sont soumis à trois types de vérifications obligatoires" :

Vérification périodique, tous les 6 mois après mise en service,
Vérification de mise en service, avant première utilisation de travail,

Vérification de remise en service, à la suite d'un démontage suivi d'un remontage du hayon, ou du remplacement d'un composant essentiel.

Pour information : Lors d'un passage au contrôle technique, le technicien vérifie que le contrôle hayon a été réalisé.



Utilisation :

Hayon rétractable :

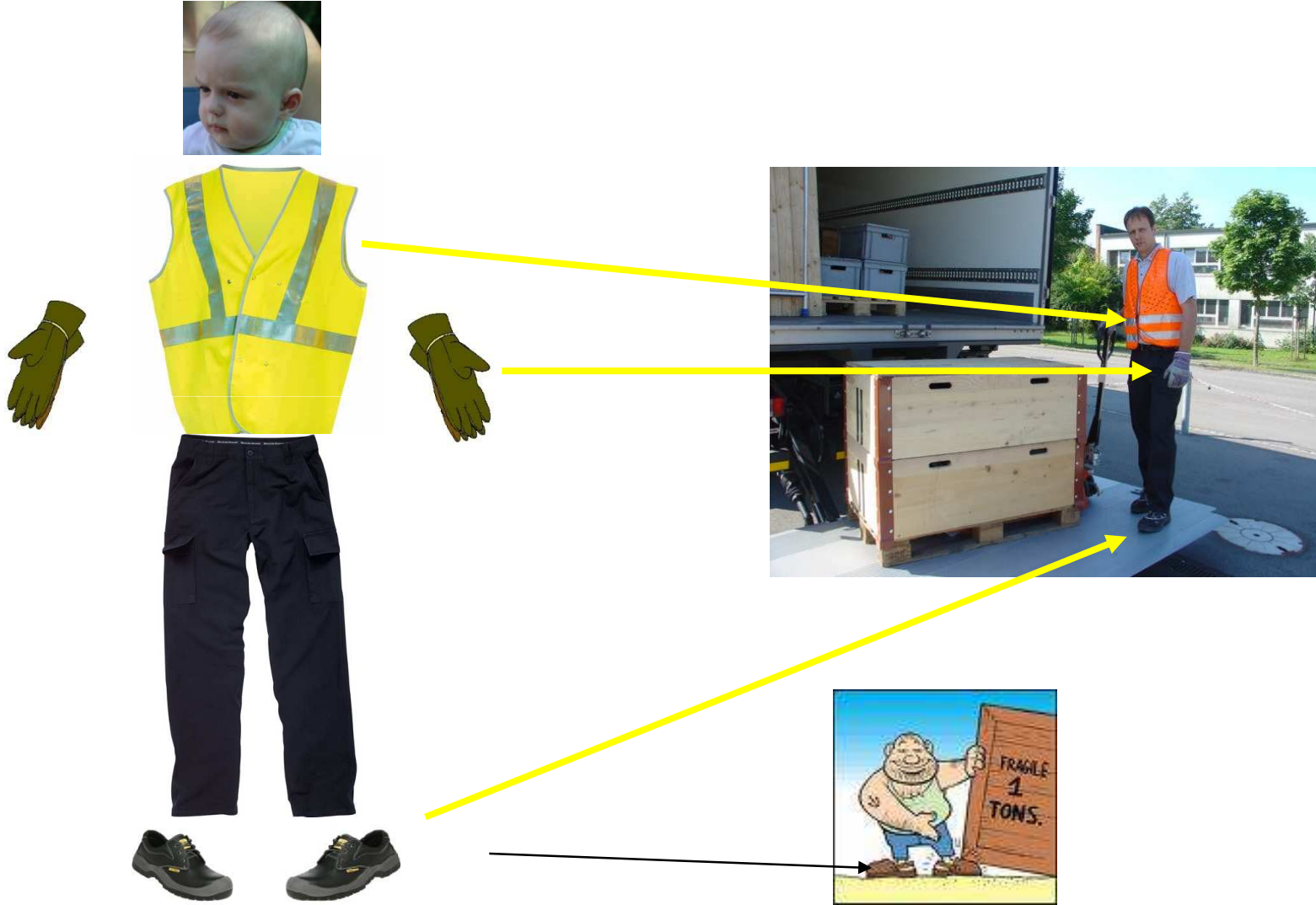


Pensez au balisage, c'est obligatoire



franck daval - formation hayon

Mettez vos EPI (équipements de protection individuel)



franck daval - formation hayon

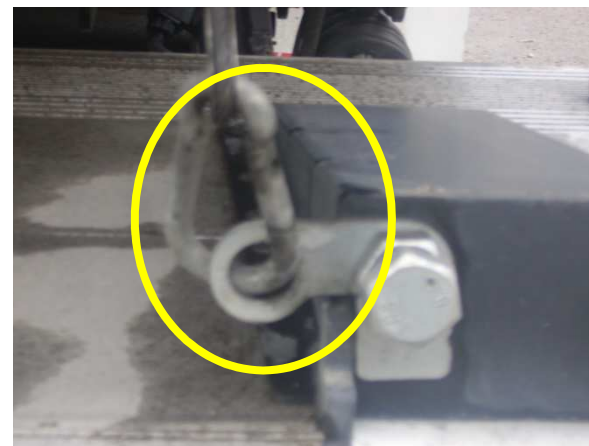
Brancher la prise de liaison



Mettre le contact hayon



Enlever le crochet de sécurité



franck daval - formation hayon

Baisser le hayon à 2/3 de la course



Déployer le hayon en fin de course



Ouvrir "incliner" au maximum

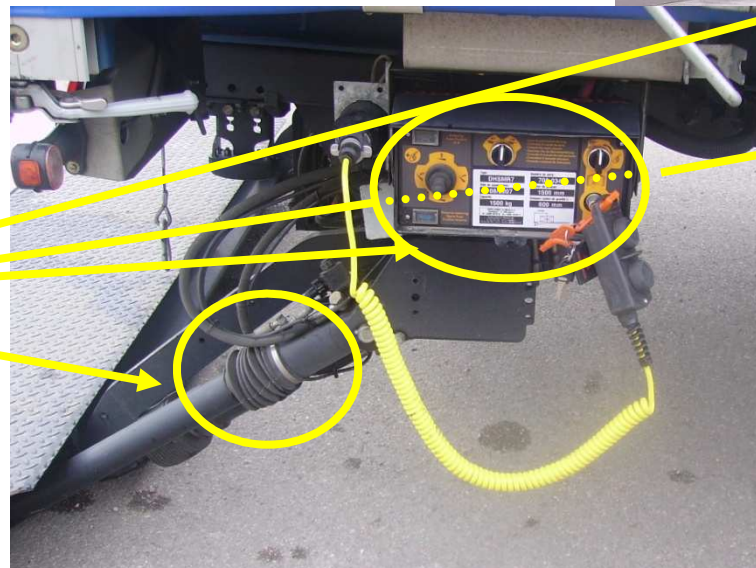


franck daval - formation hayon

Ouvrir la plateforme



Effectuer les contrôles et essais de sécurité



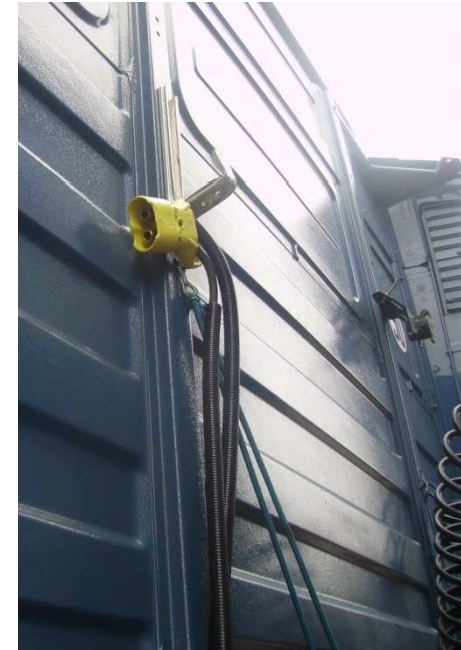
franck daval - formation hayon

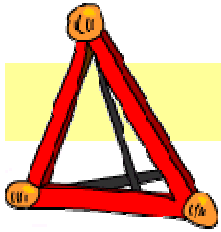
Commencer la manutention,



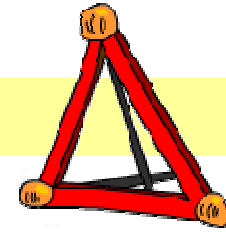
franck daval - formation hayon

Après utilisation, **pensez** bien à débrancher le câble de liaison et à le ranger soigneusement.





SECURITE : Pensez au danger du hayon élévateur



Les fanions de signalisation :
Il sont obligatoires

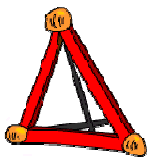


Vue d'une voiture
Avec les fanions

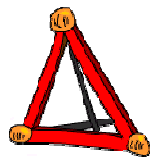


sans les fanions on ne remarque pas le hayon

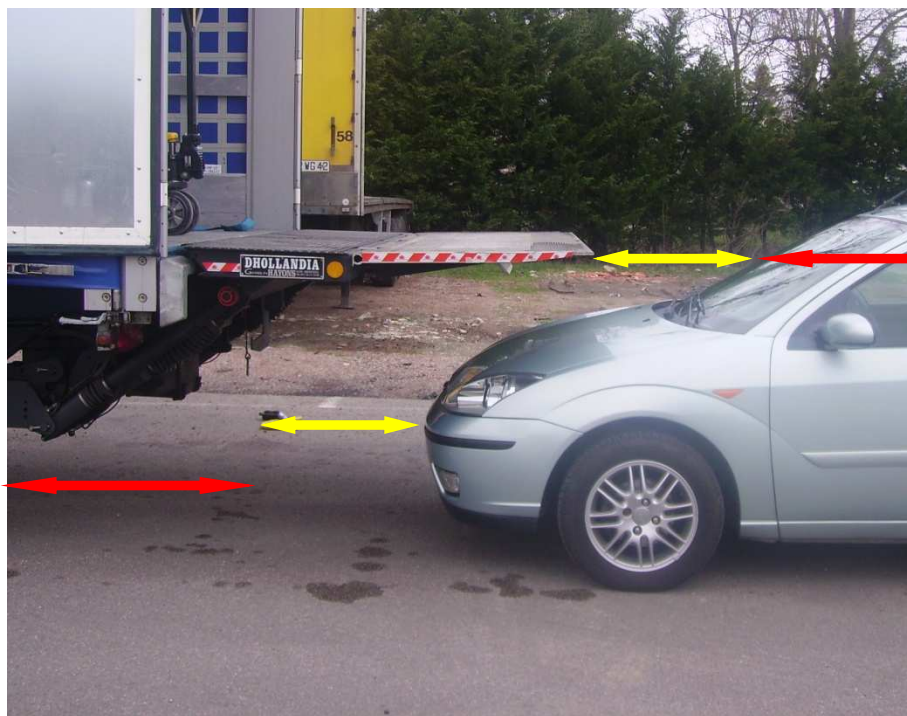




L'utilité du balisage :



🚧 Sans le balisage le hayon peut devenir une guillotine pour les autres usagés 🚧

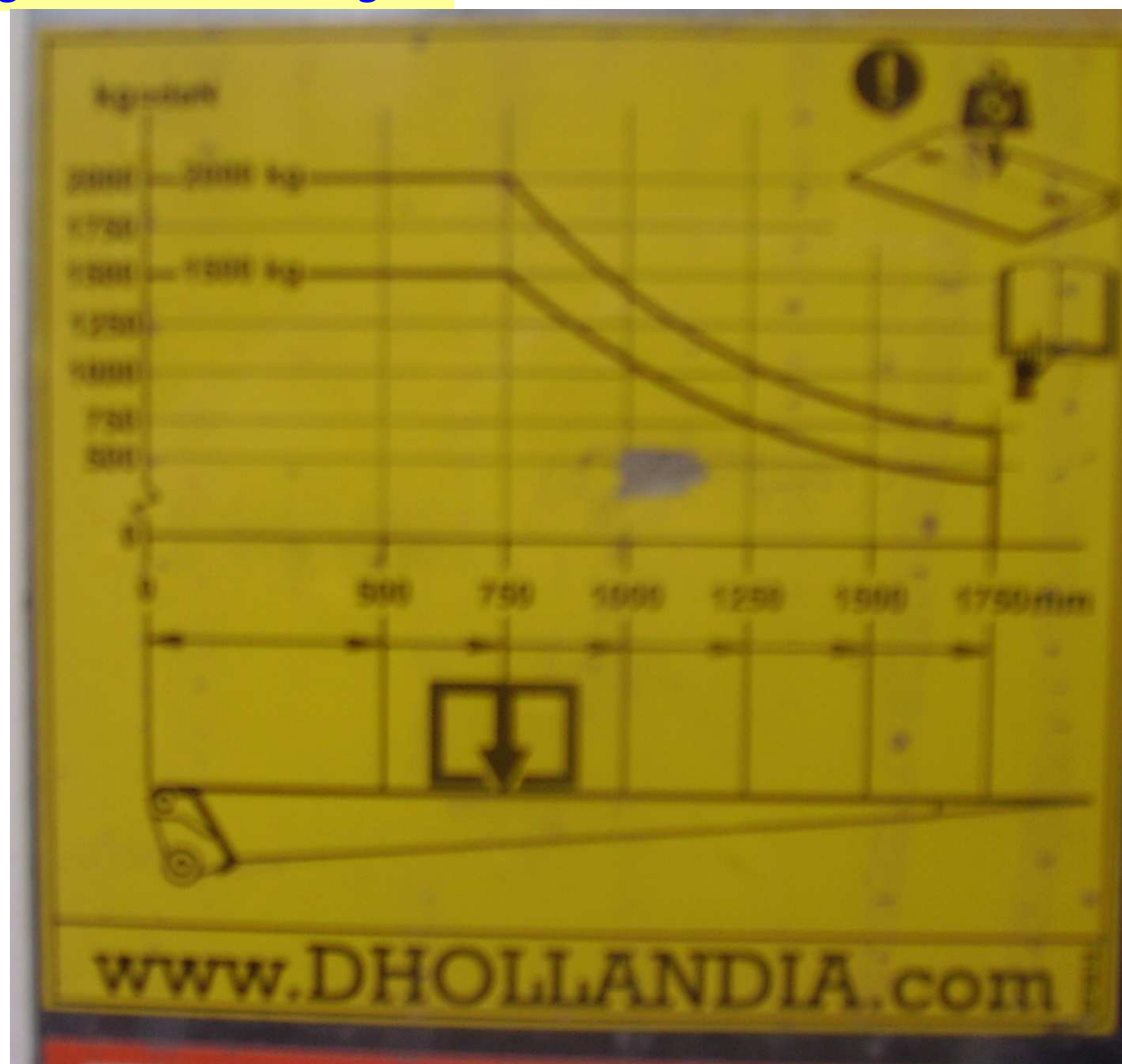


La signalisation horizontale du hayon :



franck daval - formation hayon

Respectez les diagrammes de charge:



franck daval - formation hayon

Manipulez toujours seul le hayon.



franck daval - formation hayon

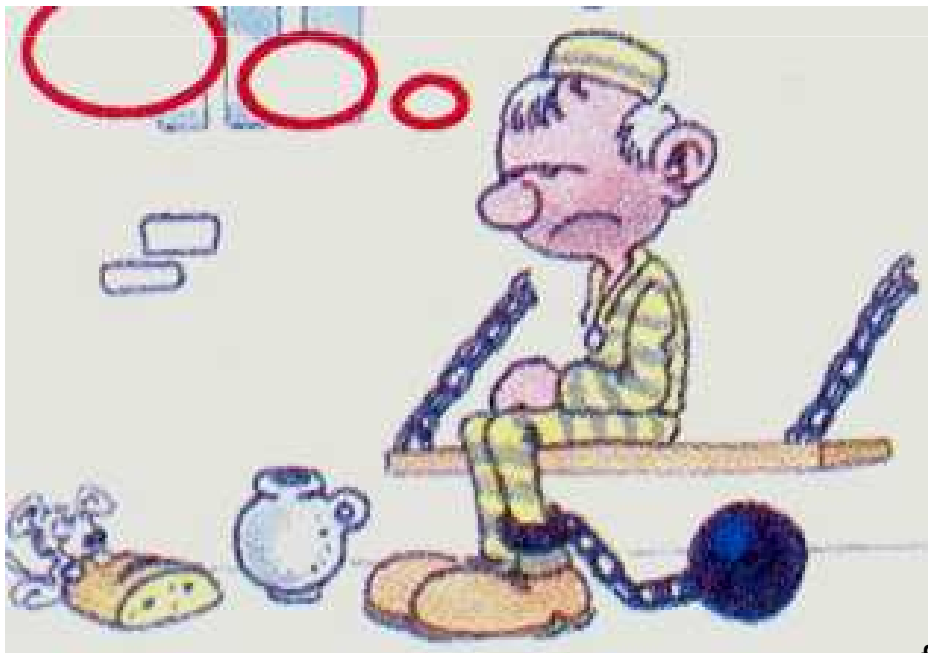
Utilisez le butées de rolls "si le hayon est équipé"



franck daval - formation hayon

Le hayon sert **uniquement** à charger et décharger de la marchandise, en aucun cas, il doit être utilisé comme longueur de chargement supplémentaire, ni comme appareil de levage.

Le conducteur est le seul responsable si une personne étrangère au véhicule manipule le hayon.



franck daval - formation hayon

